

# Compte rendu de la réunion du bureau de la CCN du 21 décembre 2010

Etaient présents : BLANC Anne, ALBERT Eliane, ALLEGUEDE Jean-Marie, BARRES Eric, CAZALS Claude, ENJALBERT Guy, JULIA Jean-Louis, LACOMBE Danielle, MALGOUYRES Jean, MAZARS Jean-Pierre, VERNHES Nadine, BESSIERE Roland.

Excusé : LACOMBE Jean

M. Eric BARRES est nommé secrétaire de séance

*Ordre du jour :*

- PADD validation du BE : Puyo/Coudert et Chambre d'agriculture ;
- PADD plan de financement : DGD Urbanisme et Leader.
- Transport à la demande : Tarifs 2011.
- Validation du budget prévisionnel du CSCN ;
- Participation au SIEDA pour le raccordement électrique de François Industrie sur la ZA de Merlin ;
- ZDE : choix du BE pour l'étude de faisabilité ;
- Achat véhicule pour Benoît Enjalbert ;
- Plan de formation CCN - Agents et Elus ;
- Discussion sur la vision de l'avenir de l'intercommunalité ;
- Information sur l'élimination des OM ;
- Point sur la Voirie 2011 ;
- Questions diverses.

### 1 - PADD Intercommunal - Choix du bureau d'étude Puyo/Coudert et chambre d'agriculture

Madame la Présidente rappelle les discussions engagées lors de la précédente réunion du bureau (16/11/2010) concernant le choix du Bureau d'étude pour la réalisation du PADD Intercommunal.

Suite aux rencontres avec la Chambre d'agriculture et au cabinet d'étude Puyo, Madame la Présidente propose de retenir les 2 structures :

- La chambre d'agriculture concernant la partie diagnostic agricole pour un montant de de 12 190 € HT
- le BE Puyo / Coudert pour le reste de la prestation et pour un montant total de 66 850 € HT.

Soit un total pour cette étude de 79 040 € HT

Où cet exposé et après en avoir délibéré, les membres du bureaux approuvent le choix des 2 structures pour cette étude, Et autorisent Madame la Présidente à signer les contrats et tous les documents administratifs relatifs à cette opération, Chargent Madame la Présidente de lancer cette étude au plus tôt.

### 2 - PADD Intercommunal - Plan de financement prévisionnel de l'opération

Montant prévisionnel de l'étude 79 040 € HT

Subventions sollicitées :

* DGD Urbanisme .....	15 000.00 €
* Valorisation de l'autofinancement .....	13 454.00 €
* LEADER.....	34 777.60 €
* Autofinancement .....	15 808.40 €

TOTAL ..... 79 040.00 €

### 3 - Transport à la demande : Tarifs 2011

Madame la Présidente expose que selon la formule de révision des prix du marché pour l'exploitation du service du transport à la demande, l'entreprise SATAR verra sa rémunération modifiée comme suit :

Nombre de personnes transportées	Tarifs jour	Tarifs nuit (de 19h. à 7h. et jours fériés)
de 1 à 4 personnes	0,83 €	0,95 €
de 5 à 8 personnes	1,04 €	1,43 €
de 9 à 23 personnes	1,87 €	—
au-delà de 23 personnes	2,17 €	—
heure d'attente	25.46 €	

Les membres du bureau, en tant qu'autorité organisatrice de second rang :

- Autorise Madame la Présidente à signer tous les documents administratifs et comptables se rapportant à cette décision,
- Ne modifient pas les tarifs pour les usagers pour l'année 2011

#### **4 - Validation du budget prévisionnel 2010 du CSCN**

Madame la Présidente rappelle que lors de la réunion du bureau du 16 novembre dernier, les responsables du Centre Social et Culturel du Naucellois, sont venues présenter le bilan de l'année écoulée et les prévisions de 2011 et notamment une forte augmentation de la demande de soutien financier de la part de la CCN. Cette augmentation est due à des augmentations de charges couplées à des diminutions d'aides publiques.

La demande d'aide passerait de 74 000 en 2011 contre 65 000 € en 2010 soit 9 000 € supplémentaires.

Les membres du bureau ont alors souhaité un délai de réflexion pour se prononcer sur la validation du soutien total demandé par l'association.

Ainsi, ce soir, après en avoir délibéré, les membres du bureau :

- Réitèrent leur soutien aux actions menées par le Centre Social et Culturel du Naucellois, et notamment au niveau des actions jeunesse, et leur volonté de confier au CSCN de nombreuses actions sociales en direction des enfants, jeunes et familles.

- Appréhendent la demande d'augmentation de subvention pour le fonctionnement du Centre Social et acceptent d'accorder une subvention en 2011 supérieure à celle de 2010, pour un montant de 74 000 €,

- Précisent que cette subvention atteint aujourd'hui un plafond et ne pourra être supérieure en 2012,

- Chargent Madame la Présidente de présenter cette décision au Conseil d'administration du Centre Social et Culturel du Naucellois, et d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2011.

#### **5 - Reversement de la subvention CEL 2010 au CSCN**

Madame la Présidente expose que comme chaque année, dans le cadre de la convention du Contrat Educatif Local, l'Inspection Académique - Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, a attribué une subvention pour la réalisation de ce programme. Elle précise que cette subvention sert à financer des opérations à destination des enfants. Celles-ci sont menées par le biais de différentes associations socioculturelles et sportives du secteur.

Cette subvention s'élève à 4 350 € pour l'exercice 2010.

La gestion de ce Contrat Educatif Local est mise en œuvre par le Centre Social et Culturel du Naucellois qui assure la coordination des actions et la répartition des crédits alloués.

Elle précise donc qu'il conviendra de reverser cette somme au CSCN afin qu'elle le redistribue aux partenaires.

#### **6 - Alimentation en électricité tarif Jaune Ets François et création PAC4UF ZA MERLIN Participation à verser au SIEDA**

Madame la Présidente donne lecture d'une lettre émanant de Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal d'Electricité du Département de l'Aveyron qui précise que sur les travaux de raccordement **du Tarif Jaune Ets François et création PAC 4UF ZA MERLIN - Puissance supérieure à 36 KVA -**

Evalués à **66 641,89 Euros T,T,C-**, la participation de la Communauté de Communes est estimée à **14 700 Euros**.

Il appartient au Conseil de s'engager, par délibération, à verser cette somme au Trésor Public.

De plus, Madame la Présidente précise que l'entreprise François participera à hauteur de 50% du financement de cet investissement.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le bureau de la CCN décide à l'unanimité :

1°) de demander au Syndicat Intercommunal d'Electricité du Département de l'Aveyron d'agir comme Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux précités.

2°) de s'engager à verser au Trésor Public la somme estimée de 14 700 Euros correspondant à la fraction du financement du projet et d'appeler auprès de l'entreprise François la part de 50 % du montant définitif imputé à la CCN;

3°) dans l'éventualité où des travaux complémentaires s'avéreraient nécessaires, la mise en recouvrement de la participation de la commune serait établie sur le montant de la facture définitive, dont une copie nous sera transmise par le S.I.E.D.A..

4°) de charger Madame la Présidente de signer tous documents administratifs et comptables se rapportant à cette opération.

#### **7 - Elaboration du dossier de création de ZDE : choix du BE pour l'étude de faisabilité**

Madame la Présidente expose le résultat de la mise en concurrence pour l'étude sur la « définition d'une ou plusieurs ZDE sur le territoire de la CC du Naucellois et de la CC du Pays Baraquevillois » suite à la mise en concurrence :

Deux Bureaux d'Etude ont répondu : René GAXIEU à Alès et ENCIS Energies Vertes à Couzeix (mandataire du groupement de commande entre Encis Energies Vertes et GIE Sycomore).

Suite à la réunion de la CAO (composée des délégués de la CCN et des délégués des 7 communes intéressées du Baraquevillois - délibération du 05 octobre 2010) en date du 30 novembre dernier, le choix s'est porté sur le bureau d'étude ENCIS ENERGIE VERTE, au vue des références en ce domaine et du devis présenté.

Le montant total de prestations est de :

Phase 1 : Etude sur la CC du Naucellois : .....16 917.80 € HT

Phase 2 : Etude sur la CC du Pays Baraquevillois : .....3 112.00 € HT

Total : .....20 029.80 € HT

Après en avoir délibéré, les Membres du Bureau :

- Valident le choix du Bureau d'Etudes ENCIS Energies Vertes 31 bis route de Poitiers - 87 270 COUZEIX (mandataire du groupement de commande entre Encis Energies Vertes et GIE Sycomore - 62 av Edouard Michelin - 63100 Clermont Fd) pour un montant total de 20 029.80 € HT.

- Chargent Madame la Présidente de lancer l'étude,

- Autorisent Madame la Présidente à signer l'acte d'engagement avec le Bureau d'étude et tous les documents administratifs et comptables se rapportant à cette opération.

### **8 - Achat véhicule pour Benoît Enjalbert**

Afin de faciliter les missions de Monsieur Benoît Enjalbert, qui va être amené à effectuer de nombreux déplacements, et sachant que Monsieur Enjalbert effectue ses déplacements domicile travail par le train, Madame la Présidente propose l'achat d'un véhicule léger par la CCN.

Ce véhicule pourra servir à tous les services.

- *Questions diverses.*

### **9 - Indemnités de Conseils - Madame RIELLO**

Madame la Présidente rappelle que la Communauté de Communes du Naucellois doit délibérer sur l'indemnité de conseils et de budget pour le concours de receveur à Madame Riello.

Compte tenu du peu de disponibilité de Madame Riello à Naucelle, elle propose de ne pas accorder cette indemnité.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, les membres du bureau décident :

- de ne pas attribuer cette indemnité de conseils et de budget à Madame Riello pour l'année 2010.

### **10 - Repas de fin d'année élus du bureau de la CCN et au personnel.**

Madame la Présidente expose aux membres du bureau la possibilité d'offrir des repas de fin d'année aux élus et au personnel de la CCN.

Les membres du bureau présents accepte que la Communauté de Communes du Naucellois finance ces repas de fin d'année. Un certificat administratif faisant état du nombre de repas à payer sera établi par Madame la Présidente en même temps que la facture et sera joint au paiement ;

### **11 - Avenant aux travaux de la Maison Jean Boudou – Lot 6 SARL BRAS TURLAN**

Travaux supplémentaires au niveau du lot n° 6 Menuiserie bois ont été réalisés par rapport au marché initial.

Titulaire du Marché : SARL BRAS TURLAN Route de Foncourrieu 12330 MARCILLAC VALLON

Objet : Lot n° 6 Menuiserie Bois

Maison Jean Boudou

Montant du Marché : 8 046.70€ HT (9 623.85€ TTC)

Objets de l'avenant :

\* Travaux en moins

Fourniture et pose d'une porte pare flamme -200.00€HT

Montant des travaux : -200€ HT – (-239.20€ TTC)

\* Travaux en plus

Garde-corps de passerelle 476.00€ HT

Remplacement de 2 châssis 928.00€ HT

Pose d'un vitrage feuilleté 193.00€ HT

Pose d'une lisse basse sur passerelle 123.00€ HT

Montant des travaux : 1 720.00€ HT – (2 057.12€ TTC)

Montant de l'avenant : 1 520.00€ HT (1 817.92€ TTC)

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 21 décembre 2010 avant la réunion du bureau et a donné un avis favorable à cet avenant.

- portant ainsi le montant total du marché à 9 566.70€ HT (11 441.77€ TTC).

Equivalent à une augmentation du marché de : 18.89%.

### **12 - Plan de formation CCN - Agents et Elus**

Madame la Présidente expose brièvement sa demande de formation pour restructurer l'organisation générale de la CCN tant pour les élus que pour les agents, et au-delà, pour améliorer les relations entre la Communauté de Communes du Naucellois et les communes membres.

La proposition se décompose en 26 journées de formation pour un montant de 12 000 €.

### **13 - Point sur la Voirie 2011**

Bilan 2010 et lancement de l'appel d'offres concernant les travaux de voirie 2011 dans le courant du 1er trimestre 2011

### **14 - Discussion sur la vision de l'avenir de l'intercommunalité**

Madame la Présidente expose le résumé des discussions au niveau du Pays Ruthénois sur la réforme des collectivités : Les élus ne trouvent pas opportun de modifier les périmètres actuels des communautés de communes et surtout les fusions. Souhait de garder les périmètres déjà existants sur le territoire, surtout qu'il y a un travail engagé sur les SCOT. Les membres du bureau de la CCN approuvent cet avis.

### **15 - Information sur l'élimination des OM**

Dans le courant de l'année 2011, l'élimination de tous les déchets ménagers et du tri dont le ramassage est effectué par le camion de la CCN se fera vers le centre de Blaye les Mines

*Rien ne restant à l'ordre du jour la séance est levée à 21h00*